



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FIXATION DES TARIFS DE LOCATION
D'INSTRUMENTS DU CONSERVATOIRE
MUNICIPAL AGREE**

**DÉCISION N° DM-21-084
EN DATE DU 02 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n°1116 du 2 juin 1997 créant une régie de recettes pour le fonctionnement du Conservatoire Municipal Agréé ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les tarifs pour la location des instruments du Conservatoire Municipal Agréé, instruments appartenant à la Ville ;

D É C I D E

DE FIXER les tarifs de location d'instruments à compter du 13 janvier 2021 comme suit :

Forfait trimestriel50 €

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210302-Imc1H8075H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/03/2021 Date de Publication : 02/03/2021
